



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soutenir les éleveurs bovins

Question écrite n° 4823

Texte de la question

M. Jean-Philippe Tanguy alerte Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation inquiétante à laquelle sont confrontés les éleveurs bovins. Après quatre années de baisse consécutive, la production française pourrait enregistrer une énième diminution. Le système de polyculture-élevage prédomine au sein du département samarien avec une prépondérance, au sein de la production animale, de la filière bovine. Or, depuis huit ans, les éleveurs font état de la décapitalisation progressive des cheptels français, notamment laitiers et allaitants (perte de 409 000 têtes pour le premier et 564 000 pour le second). Malgré la remontée du cours de la viande, la situation à laquelle sont confrontés ces derniers est alarmante. D'après les prévisions publiées le 23 janvier 2025 par l'Idel (l'institut de l'élevage), la production nationale est attendue à 1,29 millions de tonnes, en déclin de 1,8 % par rapport à 2024, qui avait elle aussi connu une diminution de 0,8 % par rapport à 2023. Faute de naissances, la filière a enregistré une perte de 97 000 animaux, représentant 10 % de la production de veaux sur le dernier trimestre 2024. La FNB (Fédération nationale bovine) déplore également la faible réponse des pouvoirs publics sur le plan sanitaire. En effet, les épizooties se sont multipliées dans les élevages bovins et ovins, provoquant une hausse de la mortalité et des coûts imprévus à la désinsectisation et aux soins vétérinaires. Face à la montée de nouveaux virus, tels que celui de la fièvre catarrhale, les pouvoirs publics doivent mettre en place des mesures de prévention en garantissant notamment la disponibilité de vaccins. S'ajoutant à la hausse de la mortalité, les génisses et les vaches connaissent une baisse drastique de leur fertilité entraînant une nette contraction des naissances. D'autre part, les risques climatiques pèsent grandement sur les éleveurs qui voient les primes versées aux assureurs augmenter ; pourtant la FNB relève que les prairies touchées par les inondations de 2024 n'ont toujours pas été indemnisées. Au cœur de nombreux défis, la filière de l'élevage doit pouvoir compter sur une politique agricole forte pour l'aider à les relever. Pour autant, à l'heure où la souveraineté alimentaire est une priorité absolue, les promesses formulées par le Gouvernement restent muettes. Il lui demande donc les mesures concrètes que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de soutenir la filière bovine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4823

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1463